



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 12 août 2016

Communiqué de presse

Mise en paiement des indemnisations sécheresse et pluies 2015 aux agriculteurs

Suite à la délégation des crédits du Fonds Interministériel de Secours, la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt a mis en paiement les dossiers recevables des agriculteurs qui ont déposé une déclaration de dommages pour la calamité sécheresse-carême 2015 et la calamité pluies du 06 novembre 2015.

En fonction des délais de banque, les sommes versées devraient être sur le compte des bénéficiaires à partir de la semaine prochaine et au plus tard le 30 août 2016.

Contact DAAF : Benoît LOUSSIER téléphone 05 96 71 20 90

Contact réservé aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/